

REGLEMENT

4.2 - PIECES GRAPHIQUES

ECHELLE : 1/5 000

PLU établi sous le régime du Code de l'Urbanisme
dans sa rédaction en vigueur avant le 1er janvier 2016

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1		
Mise à disposition du public		Approuvée
23 avril 2018	265 mai 2018	30 mai 2018



34 bis chemin du chapitre
31100 TOULOUSE
Tél: 05.34.80.96.96
Fax: 05.34.80.96.81

UA Zone

UAa Secteur

Emplacement réservé pour ouvrage public, voie publique
installation d'intérêt général ou espace vert.

Numéro d'opération

Espace boisé classé à conserver ou à créer
au titre de l'article L.130-1

Eléments de paysage à préserver

SRCE - Trame bleue linéaire

Zone inondable

Aléa fort

Aléa moyen

Aléa faible (h < 0,5 m)

Isocote de la crue de référence -172.00

Risque mouvement de terrains sur les berges de la
Garonne

Constructions nouvelles

Application de l'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme :
Obligation d'un pourcentage de logements locatifs sociaux
et en accession sociale à la propriété dans les zones UB, UC
et 1AU. Voir l'article 2 des zones concernées

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° d'opération	Destination	Destinataires
1	Création de terrains de sports	Commune
2	Création d'équipements sportifs et d'hébergement	Commune
3	Agrandissement du bois communal	Commune
4	Elargissement de la rue Cazalères	Commune
5	Amorce de chemin piétons/cycles (largeur 4m)	Commune
6	Elaraissement du chemin des vianes (largeur 3 m)	Commune
7	Amorce de voie - Chemin des vignes (largeur 8 mm)	Commune
8	Création d'une voie partagée	Commune
9	Création d'une voie entre le chemin Grangé et la VC n° 7	Commune
10	Création d'un chemin piétons/cycles	Commune
11	Rue du Port - amorce de voie (largeur = 8 m)	Commune
12	Elargissement du chemin Frantoupin (largeur = 3 m)	Commune
13	Prolongement piétons/cycles de l'allée de la Mandre	Commune
14	Rue du Luxembourg - Amorce d'une voie piétons/cycles	Commune
15	Amorce de voie zone 1AUa de Roucade-Frantoupin	Commune